TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ (05) CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DES INSTITUTIONS FINANCIERES PARTICIPANTES DANS LA GESTION DU FONDS DE GARANTIE PARTIELLE DE PORTEFEUILLE DE FIGA sm

Nom du Projet: PROJET POUR L'EMPLOI ET LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE

N° de l'activité : BI-ADB-571147-CS-INDV

Financement IDA N° E-2650-BI

Novembre 2026

Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie
www.prete.bi

Official Use Only

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DES INSTITUTIONS FINANCIERES PARTICIPANTES DANS LA GESTION DU FONDS DE GARANTIE PARTIELLE DE PORTEFEUILLE DE FIGA sm

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Burundi avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, a initié un projet pour l'Emploi et la Transformation Économique pour soutenir le Plan National de Développement (PND) et mettre en œuvre certaines des recommandations issues du Diagnostic du secteur privé (CPSD) conduit avec l'appui de la Banque mondiale et la Société Financière Internationale.

La transformation de l'économie burundaise, pour une croissance robuste et la création d'emplois requiert : i) l'amélioration du climat des affaires ainsi que l'accès au financement, surtout pour les petites et moyennes entreprises (PMEs) ; ii) la réduction de la fragmentation des marchés intérieurs et des chaînes de valeur ; (iii) l'adoption et l'utilisation des technologies modernes, et (iv) l'accès au financement.

L'objectif de développement du projet initié sera d'améliorer l'accès au financement et l'accès des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) au financement, en particulier pour les MPME détenues par des femmes et des réfugiés, et d'augmenter la création d'emplois par les MPME. Les principaux bénéficiaires du projet sont les MPME, les fournisseurs d'infrastructures productives, les entreprises et acheteurs principaux, les Institutions financières y compris les Institutions de microfinance (IMF) et les Institutions gouvernementales et organisations du secteur privé.

L'Agence de Développement du Burundi (ADB) via l'Unité de Gestion de Projet, est responsable de la mise en œuvre du Projet, y compris les aspects fiduciaires aux fins du Projet pour l'Emploi et la Transformation Économique. Cette Unité de gestion de projet (UGP) a la responsabilité générale de soutenir la mise en œuvre du projet.

Le Projet comprend trois composantes techniques ci-après :

Composante 1. Accès des MPME aux marchés et développement de chaînes de valeur

1.1 : Accroître l'accès des MPME aux infrastructures productives durables, y compris aux infrastructures numériques ;

1.2 : Améliorer les capacités des MPME ;

1.3 : Programmes de développement des fournisseurs et programmes de mise en relation.

Composante 2. Inclusion financière et accès durable au financement pour les MPME

Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie
www.prete.bi

Official Use Only

2.1 : Renforcer l'infrastructure de crédit ;

2.2 : Renforcer l'accès des MPME au crédit ;

2.3 : Soutenir l'adoption de services financiers numériques pour améliorer l'inclusion financière des MPME et leur accès au financement.

Composante 3. Environnement des affaires favorable et durable et soutien au climat d'investissement

3.1 : Soutenir les réformes pour un environnement des affaires plus favorables ;

3.2 : Renforcement institutionnel pour soutenir le développement des MPME résilientes au changement climatique et l'investissement privé ;

Dans la composante 2 du Projet, précisément dans sa sous-composante 2 en rapport avec l'amélioration de l'accès au financement pour les MPME, figure le développement d'un système de garantie partielle de portefeuille de crédit (GPPC) géré par le FIGA sm.

La Garantie partielle de portefeuille de crédit (GPPC) permet aux IFP-Institutions Financières Participantes (Établissements de crédits et Institutions de microfinance) d'accorder des crédits à des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) qui n'auraient pas obtenu de financement en l'absence de cette garantie, ou de leur accorder des conditions plus favorables ; et ainsi contribuer au développement de l'activité économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

La gestion de ce Fonds GPPC a été confiée au Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA sm), une société mixte agréée par la Banque de la République du Burundi (BRB) et dont la mission est d'aider à la création et au développement d'un écosystème de petites et moyennes entreprises dynamiques et performantes en leur facilitant l'accès au financement, notamment par l'octroi des garanties financières.

Dans le cadre de la mise en œuvre efficace et performante de la GPPC, les institutions financières participantes (IFP) bénéficient d'une assistance technique à la charge du projet PRETE-NYUNGANIRA pour les appuyer dans les activités quotidiennes liées à la mise en œuvre de la GPPC et au renforcement de capacités des équipes du front et back office, et des fonctions supports.

C'est dans ce cadre que PRETE, en collaboration avec FIGA sm, désire recruter Cinq (5) consultants individuels pour accompagner cinq (05) Institutions Financières Participantes, ci-après dénommées IFP, dans le renforcement des capacités de leurs agents pour l'opérationnalisation des Conventions de Garantie Partielle de Portefeuille conclues avec le FIGA sm.

Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie
www.prete.bi

Official Use Only

II. OBJECTIF DE LA MISSION

Apporter une assistance technique à l'IFP à la GPPC dans le développement de ses activités auprès de la clientèle des MPME et dans le renforcement des capacités des agents de l'institution financière pour l'opérationnalisation de la convention conclue avec le FIGA sm dans le respect du Manuel de Procédures de la Garantie Partielle de Portefeuille.

III. ETENDUE DES TRAVAUX POUR CHACUN DES 5 CONSULTANTS

Les activités à réaliser par chaque Consultant auprès de chaque IFP sont les suivantes :

- Appui à la réalisation des activités quotidiennes d'octroi de crédits aux MPME, et réalisation d'un programme de formation pour les agents de l'IFP ;
- Assistance dans la mise en place d'un système de gestion pour le suivi de la GPP.
- Appui à l'opérationnalisation de la GPPC au sein de l'IFP.

Pour chaque activité à réaliser, le consultant aura à effectuer un transfert de connaissance en matière d'octroi de crédit aux MPME et renforcer les capacités des agents de l'IFP dans l'exploration du marché et du fonctionnement de la GPPC.

1. Appui à la réalisation des activités quotidiennes d'octroi de crédits aux MPME et la réalisation d'un programme de formation correspondant pour les agents de l'IFP

Le consultant réalisera les activités ci-après :

a. Assistance technique en matière de gestion de portefeuille client MPME :

Cette activité va consister à assurer :

- Une assistance dans la fidélisation des clients existants et le ciblage de nouveaux clients MPME ;
- Une assistance dans la promotion des produits spécifiques aux MPME,
- Une assistance pour permettre à l'IFP d'octroyer des crédits aux entreprises de bas de gamme
- Une assistance dans le processus d'octroi et de suivi des crédits avec un accent sur la réduction du taux de dégradation du portefeuille ;
- Une assistance pour amélioration des systèmes et processus internes dans la gestion des risques ;
- Un appui dans l'analyse des dossiers de crédits.

b. Réalisation d'un programme de formation pour les agents de l'IFP

Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie
www.prete.bi

Official Use Only

Le consultant devra mener, pendant la durée de sa mission, un programme de formations à l'attention du personnel de l'IFP visant le renforcement de ses capacités dans l'exploration des marchés des MPME, l'octroi et le suivi des crédits. Le programme de formation devra être validé par l'IFP avant son exécution.

2. ***Assistance dans la mise en place d'un système de* suivi informatisé des crédits aux MPME éligibles à la GPPC et édition de reportings.**

En collaboration avec le responsable en charge du Système Informatique et de Gestion (SIG) de l'IFP, le consultant aura à assister cette dernière dans la mise en place d'un système de gestion pour le suivi de la GPPC.

A cet effet, l'Assistance Technique devra :

- En collaboration avec l'équipe informatique de l'IFP, participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un suivi informatisé des crédits éligibles à la GPPC ;
- Faciliter la mise en place d'un système d'échange de données informatisées des opérations liées à la GPPC (les entrées en garantie, les appels en garantie, la situation des recouvrements et des restitutions de fonds, les éditions d'état de reportings…).

Nota Bene : Les activités prévues au point 2 devront être réalisées au début de la mission de l'Assistant Technique.

3. ***Assistance à l'opérationnalisation de la GPPC de l'IFP***

Cette activité consiste à :

- Réaliser des formations à destination du personnel de l'IFP sur les mécanismes de la Garantie Partielle de Portefeuille selon les principes du Manuel de Procédures de la Garantie Partielle de Portefeuille.
- Appuyer, le cas échéant, l'IFP dans les discussions avec le FIGA sm concernant le contenu de la convention signée entre les deux parties durant la mise en œuvre de la GPPC, notamment en ce qui concerne les critères d'éligibilité et les besoins éventuels d'amendements futurs ;
- Participer aux côtés de l'IFP aux réunions dans le cadre du suivi de la GPPC avec le FIGA sm et la Banque mondiale ;
- Appuyer l'IFP dans la mise en œuvre des obligations décrites dans la convention de garantie partielle de portefeuille ;
- Assurer que les principes décrits dans la convention de la GPPC sont bien respectés ;
- Assurer que les processus de recouvrement des crédits qui ont fait l'objet d'un appel à la garantie sont suivis ;
- Assister les agents de l'institution financière participante dans la réalisation de chaque

Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie
www.prete.bi

Official Use Only

étape des activités quotidiennes d'octroi et de suivi des crédits éligibles à la GPPC à travers un coaching sur le terrain et/ou à distance ;
- Participer éventuellement aux travaux d'audit technique annuel des activités liées à la GPP de l'IFP.

4. *État des lieux*

La mission débutera par un état des lieux rapide au sein de l'IFP sur les points objet de l'assistance technique. Suite à cela le consultant proposera un plan de travail priorisant les actions nécessaires des sections 1, 2 et 3 ci-dessus avec les dates de réalisation attendues.

5. *Autres activités non précisées dans les TDR*

D'autres activités en relation avec l'appui à la GPPC mais qui ne sont pas développées dans les paragraphes ci-dessus peuvent être prises en compte dans la mission à la demande expresse de l'IFP lors de la négociation du contrat.

IV. ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Le consultant sera affecté à l'IFP et travaillera en étroite collaboration avec le Consultant individuel chargé d'appuyer l'opérationnalisation du FIGA sm, le FIGA sm lui-même et l'unité de gestion du Projet PRETE.

Le consultant participera à des réunions et conférences organisées par la Banque mondiale conjointement avec FIGA sm et l'UGP sur le Fonds GPPC.

Les prestations s'effectueront au siège de l'IFP et au besoin auprès de ses agences. L'IFP mettra à la disposition de l'Assistant Technique : (i) un bureau avec accès au téléphone et internet pendant la durée de son contrat, et (ii) la facilité d'accès aux personnes et aux informations nécessaires pour lui permettre de réaliser au mieux tous les aspects de son mandat.

V. CALENDRIER ET DUREE DE LA MISSION

Le délai de réalisation de cette mission est de **Quarante-huit (48) jours.**

VI. LIVRABLES

Les produits livrables sont les suivants :

1. *Appui à la réalisation des activités quotidiennes d'octroi de crédits aux MPME*

- Rapport de diagnostic succinct présentant les principales conclusions et

Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie
www.prete.bi

Official Use Only

recommandations concernant le périmètre de l'assistance technique.
- Le plan de travail élaboré suite à l'état des lieux
- Un plan de travail et formation validé par l'IFP et le projet ;
- Le rapport de formation, comprenant le curriculum de formation ainsi qu'une annexe rédigée par chaque agent indiquant en quoi la présence de l'Assistant Technique a permis d'améliorer sa capacité à développer ou à suivre le portefeuille de clients MPME.

2. ***Assistance dans la mise en place d'un système de gestion pour le suivi de la GPPC***

- Un rapport sur la mise en place d'un mécanisme de suivi informatisé des crédits aux MPME éligibles à la GPPC ;
- Un manuel de procédures relatives à l'utilisation de la GPPC au sein de l'IFP sur la base de la convention et du manuel de procédure de la GPPC.
- Le rapport de formation, comprenant le curriculum de formation ainsi qu'une annexe rédigée par chaque agent indiquant en quoi la présence de l'Assistant Technique a permis d'améliorer la maitrise des mécanismes de la Garantie Partielle de Portefeuille

3. **Rapports d'avancement réguliers** incluant les livrables clés et les progrès réalisés conformément au Plan de travail et formation.

4. ***Rapport final***

- Un rapport final d'Assistance Technique, résumant les différentes phases de l'intervention du consultant et indiquant les conclusions et l'aboutissement de sa mission par rapport à ses termes de référence.

Les livrables seront rédigés en français et remis au Consultant individuel chargé d'appuyer l'opérationnalisation du FIGA sm, au FIGA sm lui-même et au projet PRETE en version électronique Word et/ou Excel après leur validation par l'IFP.

En outre, le plan de travail, le plan de formation et le rapport final seront à soumettre à l'approbation de la Banque Mondiale. Tous les rapports seront copiés à la Banque Mondiale

VII. PROFIL RECHERCHE

Les consultants devront avoir les qualifications ci-après
- Un diplôme universitaire de niveau Master au minimum en finance et/ou banque ;
- Minimum dix (10) années d'expériences confirmées dans le secteur financier et bancaire ;
- Minimum cinq (5) années d'expériences confirmées au moins auprès d'une banque ou d'une IMF dans le domaine de développement de l'octroi des crédits aux MPME et

Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie
www.prete.bi

Official Use Only

gestion des risques ;
- Une maitrise de l'outil informatique usuel des institutions financières ;
- Une bonne connaissance des mécanismes et les meilleures pratiques de garanties de crédit et notamment du mécanisme de la GPPC de la Banque Mondiale.

VIII. MODALITES DE PRESENTATION DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra : (i) une lettre de motivation et (ii) un Curriculum vitae actualisé, avec copies de contrats ou attestations de services rendus pour les références similaires.

IX. LANGUE DE TRAVAIL

Le français est la langue de travail dans le cadre de cette mission.

X. METHODE DE SELECTION

Le recrutement des cinq consultants sera fait selon la méthode de sélection de consultant individuel conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale, Edition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

La sélection des consultants retenus aux différentes IFP se fera sur base des critères ci-après :

(i) Nombre d'expériences ou d'années d'expériences prouvées dans l'assistance technique auprès d'institutions financières pour l'opérationnalisation de système de garanties de crédits, ou d'institutions de garantie assurant la gestion de système de garanties de crédits.

(ii) Nombre d'années d'expériences prouvées dans le financement de Micro, Petites et Moyennes Entreprises au sein d'Établissements de Crédit, Banques ou Institution de Microfinance

(iii) Nombre d'années d'expériences dans le secteur financier et bancaire

Les affectations seront notifiées en fonction de la signature de contrats avec chacune des IFP et seront effectuées dans l'ordre de classement des Consultants dans la processus d'évaluation et de sélection.

Madame Béatrice NZEYIMANA

Coordonnatrice du Projet

Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie
www.prete.bi

Official Use Only